

Distribution Directe

Une commission paritaire mixte s'est tenue le 27 avril 2018 sous la présidence de Madame Adèle ALBANO présidente du SDD.

L'ordre du jour portait sur les points suivants :

- ✓ Présentation pour signature de la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation.

La CCPNI est donc la nouvelle instance qui définit les règles de négociation au niveau de la branche. FO a fait préciser en réunion la possibilité pour les syndicats de proposer des points à l'ordre du jour des réunions, ce qui n'était pas précisé.

L'accord a été signé par l'ensemble des organisations syndicales à l'exception de SUD.

- ✓ Négociation sur les NAO

Concernant les NAO de branche, le juriste d'ADREXO propose que la date soit au printemps. FO lui fait savoir que c'est une décision unilatérale de sa part et que l'on demande que ce soit fait en janvier. La date sera définie avant l'été car il nous faut le rapport d'activité de la branche pour les trois dernières années.

- ✓ Négociation sur les Indemnités Kilométrique

Pour les IK, le SDD propose une révision tous les trois mois au lieu de six.

FO demande toujours un nouveau calcul de l'indemnité. La réponse est qu'après étude, le mode de calcul est bon ! Le SDD continue donc à nous mener en bateau. Nous faisons part aussi de la mise en place du contrôle technique en mai 2018 et le risque d'immobilisation des véhicules des distributeurs. Le SDD ne semble pas au courant.

VIVE-T-IL SUR LA MEME PLANETE QUE NOUS ?

- ✓ Révision de la CCN à la demande de FO

Cerise sur le gâteau, le SDD nous communique qu'il ne fera pas de révision de la CCN demandé par le SNPEP FO pour des raisons de mauvaise condition économique.

FO leur fais savoir que c'est quelque chose qu'il avait prévu depuis le dépôt de la demande alors que l'on avait commencé les travaux en Groupe de Travail !

La question des STOP PUB est abordée, en effet, on distribue des STOP PUB par le biais des mairies et autre conseil général, ce qui nuit à notre cœur de métier. On demande que le SDD intervienne pour faire cesser ce procédé. Madame ALBANO se dit prête à travailler avec ADREXO qui en est d'accord.

FORCE OUVRIERE dénonce l'attitude de cette branche qui ne respecte pas les interlocuteurs syndicaux dans leurs demandes légitimes de défense de l'intérêt des salariés de la Profession et plus particulièrement des distributeurs.

Encore une fois, FO a déposé une demande de révision de la Convention Collective qui est balayé d'un revers de mains par les employeurs au prétexte d'une mauvaise santé économique !!!

La prochaine réunion paritaire aura lieu dans le courant du mois de juin.

Paris, le 3 mai 2018

Pour une révision de la Convention Collective



Pour la revalorisation des indemnités kilométrique



Pour un syndicalisme libre et indépendant



Rejoignez FORCE OUVRIERE